



**Les Fondements Rationnels Pour  
Considérer La Biographie Du Prophète  
Comme Voie Vers La Véracité Des  
Messagers Et Des Messages**



**Prof Dr. Omar Issa Imran Imran**

Département de doctrine/Faculté des sciences islamiques/Université  
irakienne, Irak

[dr.omaessa\\_1978@yahoo.com](mailto:dr.omaessa_1978@yahoo.com)



# Les Fondements Rationnels Pour Considérer La Biographie Du Prophète Comme Voie Vers La Vérité Des Messagers Et Des Messages

Omar Issa Imran Imran<sup>1</sup>

1-Département de doctrine/Faculté des sciences islamiques/Université irakienne, Irak;  
dr.omaressa\_1978@yahoo.com

Doctorat en croyance et pensée islamiques/Professeur



Date de réception:

17/8/2023

Date d'acceptation :

1/10/2023

Date de publication:

1/12/2023

DOI: 10.55568/n.v3i6.47-79.fr



**Mots clés :** Fondement, rationnel, biographie prophétique, vérité, messagers.

## Résumé

Cette recherche a porté sur la question du fondement Rationnel, qui est l'un des thèmes profondément liés à l'étude de la Conduite rationnelle. Ce sont deux thèmes fondamentaux par excellence, mais ils peuvent être utilisés dans d'autres sciences et connaissances très éloignées du domaine dans lequel il est étudié. Tout comme il est étudié dans le cadre des études de principes et d'applications des branches de la jurisprudence, où nous pouvons l'employer dans le discours islamique, il peut également être employé dans la biographie, où trois choses fondamentales doivent y être observées : l'accord des personnes rationnelles. sur une chose, le calme de l'âme et l'ouverture du cœur, et la non-violation de l'accord, même par une seule personne. C'est ce que la recherche a tenté de détailler et de souligner, et de le lier à la preuve des prophéties par l'observation de la biographie du Prophète qui est considérée comme une motivation pour que les personnes raisonnables s'accordent sur l'authenticité du message mahométan, avant et après l'Islam.



## Introduction

Louange à Dieu, Seigneur des mondes, et que la bénédiction et la paix soient sur Muhammad et sur sa bonne et pure famille.

La science des fondements de la jurisprudence est considérée comme l'une des sciences les plus soignées de l'étude par l'Imami duodécimain. Elle est véritablement la fierté des sciences et des savoirs islamiques, en plus de l'école Imami, qui a pu, grâce à quelques des manuels bien connus tels que « Al-Ma'alim », « Al-Qawanin », « Al-Risalaat » et « Al-Kifayah » de contribuer au développement de la pensée scientifique fondamentaliste dans l'Islam en général, et dans la pensée Imami en particulier.

Dans ce domaine, alors que j'examine la production fondamentaliste de cette école à travers l'histoire, je ne peux m'empêcher de ressentir profondément le grand mérite des spécialistes du fondamentalisme dans l'établissement de la rationalité de la charia à travers les travaux scientifiques qu'ils ont laissés dans l'étude des deux Fondements : les fondements de la religion (la théologie) et les fondements de la jurisprudence.

Dès le début de mes études, je me suis intéressé aux cours fondements de la jurisprudence de nombreux professeurs de séminaire, avec une passion pour la lecture de nombreux ouvrages dans ce domaine, provenant des deux écoles, et je ne prétends pas être le meilleur dans ces domaines. Bien au contraire; En raison de ma formation intellectuelle, j'avais l'habitude de lire ces sujets malgré la difficulté de leur parcours et la difficulté d'y trouver un professeur glorieux et compétent. Je ressens ma nette lacune au sens le plus spécifique, car je souffre en lisant et en approfondissant leurs problématiques, sachant que ma spécialité est la théologie, qui est aussi la science qui me tient à cœur, et j'ai essayé de relier les sujets autant que possible des deux sciences. Et aussi, dans une tentative de découvrir les applications scientifiques qui

peuvent produire pour nous une vision cognitive qui nous permettrait de créer un espace de liberté intellectuelle à travers lequel nous avançons, pour établir d'abord les caractéristiques de la tolérance religieuse et de la modération sectaire entre les écoles de l'islam, puis entre l'islam et les autres religions, sur la base du respect et d'une coexistence commune et pacifique.

Par conséquent, cette recherche s'inscrit dans la continuité d'une idée qui m'a été présentée alors que je lisais les sujets de biographie rationnelle dans la leçon de Usul Imamite, alors beaucoup d'idées me sont venues, En plus de cela, je suis occupé par l'enseignement et mon engagement dans divers comités ministériels et universitaires, mais j'espérais que ma participation aurait un bon impact dans l'étude de l'idée du sujet, qui pourrait être la première des études pour quelque chose de plus profond et de plus nouveau, car ce qui m'importe ici c'est que j'ai influencé le déclencheur de l'idée. Peut-être que plus tard je contribuerai à son développement, ou que quelqu'un d'autre viendra le révolutionner.

Le succès ne peut venir que de Dieu Tout-Puissant.

## La première section

### Le cadre conceptuel

#### Le premier sujet : la notion de fondement rationnel

« fondement rationnel » est un composé descriptif, et il est habituel que le composé soit déconstruit pour pouvoir être défini avec précision. En nous référant aux origines linguistiques de la racine du mot (ركز), Nous saurons que ce mot a plusieurs significations, car (الركز) : il s'agit de coincer quelque chose à la verticale, comme une lance ou autre, et de le concentrer fermement en son centre.

et il a concentré quelque chose : il l'a enfoncé dans le sol, le poète Tha'lab a scandé :

\* وَأَشْطَانُ الرَّمَاحِ مُرَكَّزَاتٌ وَخَوْمُ النَّعْمِ وَالْحَلَقُ الْحُلُولُ

« مركز الجند = centre des soldats » : c'est l'endroit où ils ont reçu l'ordre de rester et de ne pas sortir. « مركز الرجل = la position de l'homme » : sa position. On dit : Un tel a violé sa position. « ارتكزت على القوس = Je me reposais sur l'arc », si je le posais au sol et que je m'appuyais ensuite sur lui. Centre du cercle : son milieu. المرتكز = c'est la tige de la plante d'où volent les feuilles المرتكز من يابس الحشيش = « La base est en herbe séchée » : c'est un tronc dont les feuilles et les branches sont emportées par le vent. وركز الحر = La chaleur a concentré les épines fermement : l'a fixé dans le sol<sup>1</sup>.

Aussi ارتكز : signifie rester inébranlable et s'installer<sup>2</sup>.

On dit : ارتكز الرجل على قوسه c'est lorsqu'un homme se repose sur son arc au sol, puis il s'est appuyé dessus. Cela signifie qu'il est devenu stable<sup>3</sup>.

Métaphoriquement parlant : « ارتكز » signifie rester fermement en place. Il est dit : Un tel est entré et s'est installé à sa place et n'en est pas sorti<sup>4</sup>.

1 Al-Sahhah, Al-Jawhari 3/746.

2 Al-Mu'jam Al-Wasit, Collection d'auteurs, 1/369.

3 Ibn Faris, Dictionnaire des normes linguistiques, 2/433.

4 Voir : Al-Zubaidi, Taj Al-Arous de Jawaher Al-Qamoos, 8/72.

\* Les lances blanches sont plantées et les bêtes sont abandonnées, les brides desserrées. (le traducteur)

On peut conclure des significations et des exemples mentionnés ci-dessus que la signification de « الركن et ses dérivations » inclut et contient trois aspects : l'aspect de dissimulation, l'aspect de stabilité et l'aspect de dépendance, et l'un d'eux est plus apparent dans cet article et ses dérivés et utilisations que les deux autres, ce qui est une dissimulation. Comme on en a bénéficié dans le noble verset comme une voix cachée, et dans la noble narration comme un trésor caché, et dans l'utilisation préislamique de ce qui est enfoui dans le sol, alors la dissimulation y est plus claire que la stabilité et la confiance, même si ces deux significations sont plus claires dans les exemples. Ils en bénéficient aussi : (enfouissement, confiance..).

En conclusion : le sens linguistique de l'ancrage est le sens qui réside dans les esprits, et apparaît à travers les usages coutumiers comme s'il en était extrait. voire ça les combine. Cela signifie que le sens de الارتكاز est : l'affaire cachée qui est stable et fixée dans l'esprit et qui fait l'objet de la confiance<sup>5</sup>.

Quant au rationnel ; Il est lié au raisonnable, non pas à la raison, et « عقلاء = raisonnables » a une écaille morphologique de « fa'la' », qui vient pour décrire un soi, comme « كبرياء fierté », qui est une description de l'arrogance du soi d'une personne particulière, et c'est l'une des écailles « alif » de féminin allongé, et donc elle est en grammaire arabe: « ممنوع من الصرف »<sup>6</sup>.

Quant à la signification de la « focalisation rationnelle » en tant que science, Cheikh Muhammad Ali Al-Ansari a déclaré à la fin de ses recherches sur le terme (focalisation) sous le titre (Fondements de la recherche) ce qui suit : « La recherche de la « الارتكاز » n'a pas de place particulière, mais elle est plutôt abordée selon les occasions, et parmi celles-ci se trouve : la recherche de l'argumentation de la Conduite (des Ulémas) par rapport à un seul rapport, mais Sayyed al-Sadr a ouvert un chapitre dis-

5 ), Sayyed Yassin Al-Moussawi, Les fondements rationnels et leur rôle dans le processus de déduction Martyr Al-Sadr (Première section site Internet Al-Abdal, 2020 AD, <https://al-abdal.net/22903//>).

6 Voir : , Ahmed, Al-Hamalawi, Shadha Al-Arf dans la science de la morphologie, p.17.

tinct pour l'argumentation de la Conduite concernant le thème de «Conjecture»<sup>7</sup>. Cela signifie que la signification du terme « fondement rationnel » n'est pas étudiée indépendamment, sauf implicitement lors de la définition de la Conduite rationnelle.

Ainsi, Sayeed Al-Sadr a mentionné dans son étude « Les signes de vérité », en réponse au problème du cercle vicieux concernant l'initiative mentale en tant que signe pour la Science Globale, cela se différencie de une définition très connue recherchée au thème « Fondements Pratiques de la religion » qui peuvent nous rapprocher du sens fondamental (المعنى الارتكازي): Ce que l'on entend par «global» une science simple, détaillée et fondamentale, et c'est une science qui n'est pas associée à l'attention réelle que l'âme y porte<sup>8</sup>.

Quant au terme «rationnel : il y a une différence entre rationnel et raisonnable ; Le premier est ce que l'esprit peut percevoir de manière indépendante sans qu'il soit nécessaire que cela soit fait de l'extérieur par des personnes rationalistes ou sans leur accord. Parce qu'il est fixé dans le contexte de la réalité, quelle que soit l'initiative ou la considération de quiconque. La preuve en est qu'il n'y a aucun désaccord à ce sujet. Quant au second, c'est l'accord de personnes raisonnables sur quelque chose, et il se peut qu'il n'y ait aucune réalité derrière la considération de cette chose par des personnes raisonnables, et c'est une section du « des propositions logiques acceptables » au sens le plus général, qui sont des propositions qui n'ont de réalité que l'accord des opinions sur elles, et c'est la base de la Ratification »<sup>9</sup>.

7 Hubballah Haider, Journal de jurisprudence des Ahl al-Bayt (que la paix soit sur eux), numéro 20, page 235, Al-Mawsoo'ah Al-Fiqhiyyah Al-Muyasara 2/392.

8 Al-Sayyid Mahmoud Al-Hashemi, Buhuth fi Ilm al-Usul, 1/164. Ou la Science de base simple, c'est-à-dire : qu'une personne connaisse la situation sans en avoir conscience ; Cela est dû à sa négligence et à son manque d'attention, si bien que la connaissance est fermement ancrée dans les profondeurs de l'âme sans qu'il s'en rende compte. Al-Sayyid Kadhim, Al-Hairi, Enquêtes sur les Usuls, partie 1, partie 1, p. 270.

9 Al-Sadr, Sayyid Muhammad Baqir Les fondements logiques de l'induction, principes d'autres inférences en logique aristotélicienne, 1/473.

En d'autres termes : « Des propositions qui sont devenues bien connues parmi le peuple, et la « croyance en elles » s'est répandue parmi toutes les personnes rationnelles, ou la plupart d'entre elles, ou un groupe particulier. Il n'y a aucune réalité pour ces propositions au-delà de l'accord d'opinions sur elles, car leur réalité n'est que cela<sup>10</sup>.

« Les propositions bien connues sont les propositions sur lesquelles les opinions de toutes les personnes rationnelles, ou les opinions d'un groupe d'entre elles, s'accordent concernant la validité de leur contenu, ou dont le contenu a été convenu par les savants entre eux, sans que cet accord soit issu de la compréhension de la raison... »<sup>11</sup>.

Ceci est soutenu par ce que Cheikh Al-Isfahani a mentionné dans la définition des propositions rationnelles, où il a déclaré qu'elles sont : « une expression des propositions bien connues, sur lesquelles les opinions des raisonnables se sont accordées afin de préserver l'ordre et de préserver l'espèce<sup>12</sup>, » et les propositions rationnelles sont une autre expression des fondements et des opinions des raisonnables.

D'après ce qui précède, nous pouvons définir (le fondement rationnel) comme : « un état constant dans l'âme des raisonnables, et qui découle de leurs instincts innés, ou de leur accords sur elles. Ou ils ont vécu pratiquement cet état établi, ou bien il est resté caché en eux, ils y prêtent attention, et ils le connaissent en détail avec la moindre indication et avertissement, et son rôle apparaît à deux niveaux, soit sous forme d'un comportement sociale, soit d'après une compréhension d'un discours prononcé par la coutume générale \*.

10 Al-Muzaffar, Muhammad Reda, Logique, p. 340.

11 Sanqur, Muhammad, Fondements de la logique, 419.

12 Al-Isfahani, Muhammad Hussein, Nihayat al-Diriya fi Sharh al-Kifaya, 3/18.

\* Al-Ansari, Cheikh Muhammad Ali, a mentionné une définition du «fondement», qui est plus générale que le fondement rationnel et législatif : « C'est l'expression de la fermeté de certains concepts dans l'esprit des gens. Parfois, une conduite pratique serait basée sur cela, et parfois non, parce qu'il s'agit de concepts théoriques. La source du fondement est parfois la nature humaine et l'instinct, et parfois la capacité législative. » Voir : L'Encyclopédie facile de la jurisprudence, 2/391.

Où la définition de le fondement rationnel : c'est ce qui est établi dans l'esprit des raisonnables, sans exiger que ce fondement s'incarne entièrement ou partiellement dans leurs actions extérieures, et d'une part, il est de la plus haute valeur et du plus important dans leur comportement externe ; Parce que cela découle principalement de choses rationnelles telles que la nature humaine, la raison pratique et les enseignements des prophètes<sup>13</sup>.

Je crois que des restrictions peuvent être ajoutées à ce terme ou que certaines restrictions peuvent être supprimées de sa définition afin qu'il soit exempt d'objection et de veto. On peut dire : les fondements rationnels sont la dépendance des personnes raisonnables à l'égard de quelque chose, qu'il ait une réalité ou non. Cet accord n'a jamais été rompu en son temps ; Au contraire, toutes les opinions s'accordaient sur cette question, malgré les différences de visions et d'orientations intellectuelles, avec le calme de l'âme, la joie de la poitrine et la tranquillité du cœur. Ce fondement est divisé en original et acquis. Quant à l'original, nous entendons les propositions posées dans la nature de l'homme, basées dans son esprit et exprimés dans l'esprit des personnes raisonnables. Quant à ce qui est acquis, c'est tout le reste. Certaines questions peuvent s'enraciner dans l'âme à cause des lois auxquelles la personne croit, des coutumes, des traditions, des normes sociales, des visions et des idées, des fatwas des juristes, de l'éducation, de la propagande, ou d'autres choses<sup>14</sup>.

### **La deuxième sujet : le lien du fondement rationnel avec le calme de l'âme**

Peut-être que celui qui lit les livres théologiques les trouvera chargés de ce type de preuves, qui est le calme de l'âme des gens rationnels envers quelque chose, y compris ce qui a été mentionné dans le chapitre sur les prophéties ; Comme il a été déclaré dans « Al-Fa'iq fi Usul al-Din » par Ibn al-Malahimi al-Mu'tazili concernant

<sup>13</sup> Voir : Al-Fa'iq fi Al-Usul, Comité de jurisprudence contemporaine, Publications du Centre directeur Hawza, p. 2.

<sup>14</sup> Voir : Al-Turabi, Cheikh Najm Al-Sirah, al-Aqliyah, Épisode Un, p. 155.

la question de la commission des péchés, et la purgation des prophètes de les commettre ; Il a dit:

S'il est dit : Cela est clair dans le fait de ne pas les commettre pendant l'état de prophétie ; Pourquoi niez-vous qu'il les ait commis avant la prophétie, puis qu'il s'en soit repenti, qu'il s'en soit séparé et qu'il ait appelé à quelque chose de différent après la prophétie ?

On lui dit : Les gens raisonnables ne considèrent pas le dire de quelqu'un à qui ne commet un péché ou un crime comme identique au dire de quelqu'un qui peut commettre un péché ou un crime, même s'ils savent qu'il s'est repenti de faire cela. Si nous nous testons quant à l'acceptation de la part des autres, nous constatons que nous sommes plus réceptifs à accepter les paroles de ceux qui ne contredisent pas ce qu'ils disent<sup>15</sup>.

Constater ce qu'Ibn al-Malahimi a dit, comment, en décidant de cette question, il s'appuie sur le principe de « le calme de l'âme du raisonnable », et cela fait référence à ce qu'on appelle le fondement rationnel à laquelle nous avons fait référence il y a un instant.

Dans le contexte du discours du juge Abdul-Jabbar sur la définition de la connaissance, il a expliqué que la connaissance, le savoir-faire et la science sont équivalents et que leur signification est la suivante : ce qui requiert le calme de l'âme, le confort de la poitrine et la tranquillité du cœur. Quant à la signification du calme de l'âme ; Le juge Abdul Jabbar a déclaré ce qui suit :

Si l'on dit : Qu'entend-on par le calme de l'âme ?

Nous avons dit : La distinction que l'un de nous trouve en lui-même, lorsqu'il y retourne, entre croire que Zaid est dans la maison, parce qu'il l'y a vu, et entre croire qu'il est là, à cause d'une nouvelle rapportée par l'un des gens ordinaires. Car il trouve dans un cas un avantage et un état qu'il ne trouve pas dans l'autre cas. Cet avantage

<sup>15</sup> Voir : Safi al-Din, Al-Fa'iq fi Usul al-Din, p. 356.

est ce que nous appelons le calme de l'âme.

Alors le calme n'a de sens réel dans ce qui s'oppose ou suit le mouvement que si elle est absolue. Mais si on l'ajoute au mot « âme », alors cela indique seulement ce que nous avons mentionné. C'est comme si l'on ajoutait le calme à la colère, en disant : « Sa colère se calme. » Dans ce cas, le sens ne peut être compris que par la disparition de la colère. Cela devint donc comme la vue, car la vue signifie par sa signification absolue ce qu'elle ne signifie pas si elle est ajoutée à l'œil et au cœur, et comme la perception, elle indique au cas absolu ce qu'elle n'indique pas au cas de l'addition.

Cependant, le but de tout cela est de comprendre ce que signifie cette phrase si elle l'indique. Il n'y a aucun avertissement si vous souhaitez l'exprimer comme calme de l'âme, ou joie de la poitrine, ou tranquillité du cœur, ou une ouverture de la poitrine<sup>16</sup>.

## La deuxième Section

### Les principes des deux écoles pour prouver les messagers et les messages

Préface : La vérité sur les messagers et les messages

Le Messenger dans le langage : l'un des Messagers dans lequel il y a un sentiment d'indulgence (الاسترسال) et de douceur (اللين) , et l'indulgence de faire quelque chose est comme le réconfort, et le désir de faire quelque chose et la raison est comme la lenteur, le respect et la fermeté, et le pluriel : messagers<sup>17</sup>.

En terminologie : «Un être humain envoyé par Dieu à l'humanité pour transmettre les statuts légaux<sup>18 19</sup>. Le Messenger est meilleur que le Prophète en termes de révélation spéciale qui est au-dessus de la révélation de la prophétie, car le Messenger est

<sup>16</sup> Voir : le juge Ahmed Abdel Jabbar, Explication des cinq principes p. 22.

<sup>17</sup> Al-Farahidi, Al-A'in, 118.

<sup>18</sup> Al-Jurjani, Définitions, 49 .

<sup>19</sup> Al-Tusji, al-Iqtisad fil-Yataalaq fil-tiqad, 245.

celui à qui Gabriel a spécifiquement révélé, et cela passe par la révélation du Livre de Dieu Tout Puissant <sup>20 21</sup>.

Cheikh Al-Mufid dit après la définition du Prophète : « Le Messager est la personne qui informe sur Dieu Tout-Puissant sans aucun intermédiaire humain, et il a une Charia qui soit initiale, comme Adam, soit une continuation de ce qui l'a précédé, comme Mahomet, à qui Dieu Tout-Puissant commande de transmettre des commandements et des interdictions à un peuple<sup>22</sup>.

Quant au message : c'est un mandat de Dieu à l'un de ses prophètes, afin qu'il informe le peuple de la loi et du règlement, c'est donc : une relation entre le prophète et le reste des gens<sup>23</sup>.

La premier sujet : Un rapport sur la prophétie du Noble Messager (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille) selon les Imamis

Les Imamis sont d'accord sur la prophétie du Maître des Prophètes et Messagers, le Noble Messager Muhammad (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille). Ils se sont mis d'accord sur ce qui concerne cette prophétie bénie, en termes de l'envoyer à tous les peuples.

Les bonnes nouvelles de la prophétie de ce noble Prophète étaient claire depuis sa naissance. Il a été rapporté d'après sa mère, Amna bint Wahb (que Dieu Tout-Puissant l'agrée), qu'elle a dit : « J'ai commencé à accoucher et j'étais seule, alors quand je lui ai donné naissance (que les prières de Dieu et que la paix soit sur lui et sur sa famille) je l'ai vu prosterné, le doigt levé vers le ciel comme un suppliant. Puis un nuage m'a couvert et l'a caché à ma vue, j'en ai entendu des paroles, puis il m'est revenu enveloppé

<sup>20</sup> Al-Jurjani, Définitions, 49. Nukat al-l'tiqadiah, par Al-Mufid 34.

<sup>21</sup> Al-Douri, Qahtan, la foi islamique et ses doctrines, 445..

<sup>22</sup> Nukat al-l'tiqadiah, par Al-Mufid 34.

<sup>23</sup> Voir : Al-Yaqoubi, Ahmad bin Abi Yaqoub bin Jaafar bin Wahb Ibn Wadh (mort en 284 AH), History of Al-Yaqoubi, édité par : Abdul Amir Muhanna, Al-Alami Publications Foundation, Beyrouth, Liban, 1ère édition, 1431 AH - 2010 après JC : 1/329.

dans un vêtement de laine plus blanc que la neige, avec une soie verte en dessous, et il est né pur et purifié<sup>24</sup>.

Lorsque le Messager de Dieu est né, les diables ont été lapidés, Les météores sont tombés, et un tremblement de terre a frappé les gens, se propageant dans le monde entier, jusqu'à ce que les églises et les synagogues soient détruits, et tout ce qui était adoré autre que Dieu Tout-Puissant a été retiré de sa place, et les affaires des magiciens et des devins furent aveuglées et leurs démons furent emprisonnés. Et des étoiles sont apparues on n'en avait jamais vues auparavant, et l'iwan de Khosrau a tremblé, treize balcons en sont tombés, et le feu de la Perse s'est éteint, qui n'avait pas été éteint mille ans auparavant... et d'autres événements qui ont coïncidé avec la naissance de le prophète (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille)<sup>25 26 27 28</sup>.

Puis son grand-père Abdul Muttalib est venu chez sa mère. Alors il lui a demandé comment elle allait ; Alors elle l'informa de sa naissance et des signes qu'elle avait vu, et il lui dit : Montre-moi le garçon. Elle a déclaré : « Il n'y a aucun moyen pour quiconque de le voir avant que trois jours ne se soient écoulés. » À ce moment-là, il a dégainé son épée pour se suicider. Elle dit : « Il est dans cette maison. Entrez si vous voulez le voir. » Quand Abdul Muttalib entra, un homme lui apparut et lui dit : « Vas-y, Abdul Muttalib. Il n'y a aucun moyen pour toi de le voir jusqu'à ce que les anges arrê- tez de lui rendre visite<sup>29</sup>.

Les narrateurs et les porteurs de nouvelles, tant privées que publiques, ont rap- porté que le Messager de Dieu (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille) a dit : « Je suis

24 Al-karajeki, Abu Al-Fath, Kanz Al-Fawaid, 1/164..

25 Ma'ani al-Akhbar, chapitre sur la signification de la parole du Prophète (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille), à propos d'Ali bin Abi Talib selon lequel il est le maître des Arabes, 1 et 2/103 ; Al-Amali, par Al-Sa- duq, dixième concile, 10/40.

26 Al-karajeki, Abu Al-Fath, Kanz Al-Fawaid, 1/166.

27 Al-Istarabadi, Preuves concluantes, 3/27.

28 Al-Subhani, l'érudit et chercheur Jaafar, La biographie de Muhammad à la lumière du Coran, de la Sunna et de l'histoire authentique, p. 34.

29 Al-karajeki, Abu Al-Fath, Kanz Al-Fawaid, 1/166 - 167.

le maître des enfants d'Adam »<sup>30 31</sup>.

Les preuves auditives indiquent que le Prophète a été envoyé aux deux Charges (humains et djinns), et non seulement aux Arabes, comme le prétendaient certains juifs et chrétiens, affirmant que le besoin pour le Prophète concernait uniquement les Arabes en particulier, non pour le gens des Deux Livres. Comme le dit le Tout-Puissant : « Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messenger d'Allah »<sup>32</sup>, de même dans la parole de Son Tout-Puissant : « Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'annonciateur et avertisseur pour toute l'humanité »<sup>33</sup>.

Et le Prophète a dit : « J'ai été envoyé vers le noir, le blanc et le rouge »<sup>34 35</sup>. Pour cette raison, il intercède pour les pécheurs le Jour du Jugement, comme on peut l'apprendre du Saint Coran, et il est meilleur que les anges, aussi il est meilleur que les autres prophètes<sup>36 37 38</sup>. Par conséquent, la prophétie du Très Noble Messenger (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille) a été prouvée par tous les moyens, permettant de connaître les prophètes et de prouver leur prophétie.

Sa prétention de prophétie, c'est-à-dire sa parole : « Je suis le prophète de Dieu pour vous tous », comme Allah l'a dit, racontant ce que dit de son Messenger (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille) : « Dis : « Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messenger d'Allah, à Qui appartient la royauté des cieux et de la Terre. Pas de divinité à part Lui. Il donne la vie et Il donne la mort. Croyez donc en Allah, en Son Messenger, le

30 Ma'ani al-Akhbar, chapitre sur la signification de la déclaration du Prophète (que la paix soit sur lui et sa famille) à propos de l'Imam Ali bin Abi Talib (que la paix soit sur lui) qu'il est le maître des Arabes, 1 et 2 /103.

31 Al-Saduq, Al-Amali, dixième concile, 10/40.

32 Al-A'raf, 158.

33 Saba : ,28.

34 Rawdat al-Wa'izin, Chapitre sur le discours sur la mission de notre prophète Mahomet, que Dieu le bénisse ainsi que sa famille, 1/143-146.

35 Bihar Al-Anwar, Chapitre sur ses vertus et ses caractéristiques (que les prières et la paix de Dieu soient sur lui et sur sa famille) et ce que Dieu a accordé à ses serviteurs, 16/308.

36 Al-Tusi, Nasir al-Din, Tajrid al-Aqa'id, 131.

37 Bihar Al-Anwar, Chapitre sur ses vertus et ses caractéristiques (que les prières et la paix de Dieu soient sur lui et sur sa famille) et ce que Dieu a accordé à ses serviteurs, 16/308.

38 Al-Istarabadi, Preuves concluantes, 3/64-65.

Prophète illettré qui croit en Allah et en Ses paroles. Et suivez-le afin que vous soyez bien guidés »<sup>39</sup>.

Démontrer des miracles et des choses surnaturelles que les gens ordinaires de son espèce sont incapables de faire.

Décrire Dieu Tout-Puissant avec une description qui Lui convient, et non une description que la raison et le bon sens nient. Expliquant la vérité de son message, la supériorité de ses décisions et l'universalité de sa charia<sup>40 41</sup>.

Le deuxième sujet : Le rapport sunnite sur la prophétie et le message du Sceau des Prophètes (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille).

Le groupe sunnite détermine la preuve de la prophétie de notre Prophète sous de nombreux aspects, notamment :

Ce que les Gens du Livre ont utilisé comme preuve, c'est ce qu'ils ont trouvé dans la Torah et l'Évangile concernant sa mention, sa description et son apparition en terre arabe. Bien que beaucoup d'entre eux les aient déformé.

Parmi les preuves figurent également les choses étranges et les développements étranges qui se sont produits entre les jours de sa naissance et sa mission qui ont jeté le doute sur l'autorité des imams de la mécréance, en discréditant leur parole, et soutenant les Arabes.

L'extinction du feu de la Perse, coïncidant avec le déclin de son lac - le lac Sawa - ; C'est comme si le feu avait été éteint par l'eau du lac.

La chute des balcons d'Iwan Khosrow.

L'assèchement des eaux du lac de Tibériade, ville bien connue du Levant.

La vision de Mobdhan.

Parmi les signes figurent ce qu'ils ont entendu dans les voix d'appel sur les attributs et les descriptions du Prophète, ainsi que les symboles inclus pour indiquer son statut.

<sup>39</sup> Al-A'raf, 158.

<sup>40</sup> Bin Ali, Cheikh Abdul Jalil, Sharh Usul al-Aqa'id, 3/160 - 161.

<sup>41</sup> Al-Sadr, Sayyed Ali Al-Husseini, al-Aqa'id al-Haqqah, 235.

Ce qui a été trouvé parmi les devins et les djinns pour prouver Sa véracité, et leurs conseils à leurs amis humains d'y croire.

L'effondrement des idoles adorées et leur chute sur la face, sans présence de personne pour les pousser de leur place.

En plus de toutes les nouvelles célèbres qui ont été racontées concernant l'apparition de miracles pendant sa naissance (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille) et les jours de son incubation, et après cela jusqu'à ce qu'il soit envoyé comme prophète<sup>42 43</sup>.

Quant à la preuve de la prophétie de Muhammad, les narrations fréquentes parlent de ses miracles extraordinaires, parmi celles-ci le Coran, auquel les Arabes n'ont pas pu opposer quelque chose de semblable, Il les a défiés avec le Coran malgré leur empressement à le nier. Si une personne est incapable de produire quelque chose comme le Coran, cela prouve qu'il n'a pas été créé par des humains, mais il a été révélé par Dieu, et il est parvenu à Muhammad (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille) par l'intermédiaire de l'archange Gabriel, et il n'y a aucun moyen de le faire sauf par révélation. Muhammad (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille) est donc le Messager de Dieu Tout-Puissant, Dieu l'a envoyé à tous les peuples. Le Coran a fait dans les âmes ce que tous les réformateurs du monde ne pouvaient pas faire. C'était la preuve qu'il s'agissait de la parole de Dieu Tout-Puissant envoyée à son Prophète (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille)<sup>44</sup>.

Et il en va de même pour tous ses miracles, tels que : le Fractionnement de la lune, la glorification des cailloux dans sa main, le jaillissement de l'eau d'entre ses doigts, Satisfaire un grand nombre de personnes avec peu de nourriture, Et la venue de vers lui, et par son ordre, il retourne à sa plantation, Et la venue de l'arbre vers lui, et par son ordre, retourne à sa position. Et d'autres choses surnaturelles qui indiquent la

42 Voir : Al-Bayhaqi, Abu Bakr, Dala'il al-Nubwah, 1/18-19.

43 Iyad, Al-Qadi, Sharh Al-Shifa. Al-Hanafi, Al-Harawi, Sharh Al-Mulla Al-Qari, 744-752.

44 Al-Ghazali, al-Iqtissad fi al-I'tiqad, 146.

véracité des affirmations de celui dont ces miracles sont apparus<sup>45</sup>.

En prouvant sa prophétie, Al-Razi dit : « Muhammad (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille) revendiquait la prophétie, et le miracle apparut prouvant la véracité de sa prétention, et quiconque était comme cela était un vrai messager. Il en résulte : Muhammad (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille) est certainement le Messager de Dieu<sup>46</sup>.

La troisième section

Moyens : La véracité des messagers et des messages

Le premier sujet : Prouver la prophétie par des miracles.

Le miracle est considéré comme l'une des nécessités du message pour soutenir la sincérité de l'appel du Prophète et atteindre le but pour lequel l'homme a été créé. Cet but est de guider les gens par Dieu le Sage et de les élever à leur perfection psychologique, spirituelle et humaine. Sans cela, le résultat souhaité ne serait pas atteint et la possibilité que les prétentions des prophètes soient fausses, ou la possibilité de douter de la véracité de leurs affirmations, existerait toujours. Le message ne parviendra alors pas à atteindre le but de la vie des gens. Alors que si leur appel est accompagné de quelque chose qui le soutient, et que le miracle se manifeste entre leurs mains ; Cela signifie que Dieu a accepté tout ce qui a un impact pour soutenir la croyance en cette affirmation et prouver la validité <sup>47</sup>.

<sup>45</sup> Voir : Al-Baghdadi, Usul al-Deen, 162.

<sup>46</sup> Al-Ghazali, Al-Arba'in fi Usul al-Din, 2/76.

<sup>47</sup> Voir : Nimah, Abdullah, Notre croyance au Créateur, à la prophétie et à l'au-delà, 289-290.

**Les érudits diffèrent dans la définition d'un miracle, sur la base de nombreuses opinions, notamment les suivantes :**

La première : une affaire extraordinaire destinée à montrer la sincérité de celui qui prétendait être un messenger de Dieu Tout-Puissant<sup>48</sup>.

La deuxième : tout était destiné à montrer la sincérité du challenger de la prophétie, celui qui revendique le message<sup>49</sup>.

Le troisième : une affaire extraordinaire, associée à un défi et à une absence d'opposition. Cette affaire extraordinaire aura un statut similaire à la parole du Tout-Puissant : Mon serviteur est véridique dans tout ce qu'il rapporte de Moi<sup>50 51</sup>.

Cette définition est la plus complète, car elle inclut les conditions du miracle que nous allons évoquer. Ainsi, elle contient le mot « affaire » ; parce que l'affaire comprend d'action, comme le fait que l'eau jaillissait dans ses mains, et de non-action, comme le fait que feu a pu pas brûler Abraham.

Sa déclaration dans la définition : « associé au défi » a pour but d'exclure les karamat des prophètes, ou les karamat des saints. Quant à sa parole : «à une absence d'opposition», c'est-à-dire : il n'y a rien qui s'y oppose par la magie et la sorcellerie, ou cela signifie : celui qui s'oppose au prophète est incapable de produire un tel miracle.

48 Voir : Al-Tanzani, Sharh al-Aqidah Nasfiyya, 40.

49 Voir : Ghayat al-Maram fi Ilm al-Kalaam, 1/333.

50 Voir : Al-Dasouki, Muhammad bin Ahmad bin Arqa, Umm Al-Barahin bi Hashiyat Al-Dasouki, pp. 176-177.

51 Al-Taftazani, Sharh Al-Maqasid, 2/176.

## Types de miracles

Les scientifiques ont divisé les miracles, compte tenu de leurs voies, en deux catégories :

Premièrement : ce qui nous est parvenu à travers la transmission fréquente, comme le Saint Coran ; Sa connaissance est alors devenue définitive.

Deuxièmement : Sa connaissance ne nous est pas parvenue de manière nécessaire et définitive, et celle-ci se divise en deux parties :

Célèbre : comme l'eau jaillissant entre les doigts du Prophète, l'abondance de la nourriture et le discours d'un lézard et d'un bras.

Grâce à des narrations uniques, comme l'arbre qui est venu vers, la pierre qui l'a salué, et le caillou qui a glorifié Dieu dans ses mains.

Le juge Iyadh a dit : Ces narrations d'après le Messenger de Dieu, même si elles sont uniques, elle sont définitifs, car elles sont fréquentes dans leur sens<sup>52</sup>.

Quant aux types de miracles selon leur nature, ils sont :

Premièrement : Un miracle que les gens peuvent faire : Il a mentionné la possibilité qu'ils peuvent le faire, indiquant que cela soit en leur pouvoir, mais ils ne peuvent donc pas le faire parce que Dieu le leur a rendu impossible, afin qu'Il puisse en détourner leur attention, alors cette intervention de Dieu est une preuve de la sincérité de son Prophète. Pour parler franchement, la parole de Dieu : « Mon serviteur a dit la vérité dans sa revendication du Message » équivaut au fait que Dieu a détourné les juifs infidèles de « souhaiter la mort », selon la parole du Tout-Puissant : « Dis: «Si l'Ultime demeure auprès d'Allah est pour vous seuls, à l'exclusion des autres gens, souhaitez donc la mort [immédiate] si vous êtes véridiques! »<sup>53</sup>.

52 Voir : Al-Qari, Mulla Ali, Al-Shifa bi Sharh, 535.

53 Al-Baqarah, 94-95.

Deuxièmement : Un miracle qui n'entre pas dans la catégorie des actions humaines : comme ressusciter les morts, transformer un bâton en serpent (un miracle de Moïse), faire jaillir de l'eau entre les doigts de notre Prophète Muhammad (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille) et fendre de la lune, comme il dit : « L'Heure approche et la lune s'est fendue »<sup>54</sup>.

Troisièmement : le miracle qui ne se produit ni en lui ni pour lui ; Comme le Noble Coran, qui est un type avec lequel Dieu a rendu les infidèles incapables de produire quelque chose de semblable lorsque Dieu Tout-Puissant l'a révélé à travers la langue de Son Prophète, Il leur a rendu impuissants de produire quelque chose semblable à son éloquence, sa précision, et ses informations sur les événements invisibles qui se produisent avant et après sa révélation.

Le miracle ici se réalise en termes de structure et de sens<sup>55 56 57</sup>.

Par conséquent, tout comme le miracle est une preuve de la prophétie du Prophète, il est également une preuve de l'existence de Dieu. Le miracle est ce dont dépend la preuve de la prophétie, de la complétion de l'argumentation et de l'élimination de l'excuse, c'est à dire : un miracle définitif<sup>58</sup>.

Concernant la prophétie de notre très noble Prophète, la preuve rationnelle en est la suivante :

Premièrement : il a été déclaré avec fréquence et consensus que le Prophète revendiquait le statut de prophète, et le démontrait à travers le miracle<sup>59</sup>, y compris des miracles qui se sont produits au fil du temps, y compris le miracle éternel jusqu'à ce jour, qui est le Saint Coran. Le Prophète a appelé son peuple, qui étaient les

54 Al-Qamar, 1.

55 Voir : Al-Qari, Mulla Ali, Al-Shifa bi Sharh, 536.

56 Al-Baghdadi, Abu Mansour Abdul Qahir bin Taher Al-Tamimi, Usul al-Deen, pp. 171-172.

57 Al-Mawardi, Alam al-Nubuawah, 1/42.

58 Voir : Al-Mohseni, Muhammad Asif, Sirat Al-Haqq sur : les connaissance islamique, et les fondements de croyance, 3/46.

59 Voir : Al-Taftazani, Sharh Al-Maqasid, 2/183.

maîtres de l'éloquence, à produire une contrepartie au Coran, mais ils n'ont pas pu le faire, comme dans la parole du Tout-Puissant : « Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à Notre Serviteur, tâchez donc de produire une sourate semblable et appelez vos témoins, (les idoles) que vous adorez en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. Si vous n'y parvenez pas et, à coup sûr, vous n'y parviendrez jamais, parez-vous donc contre le Feu qu'alimenteront les hommes et les pierres, lequel est réservé aux infidèles »<sup>60</sup>.

Deuxièmement : le miracle du message de Mahomet est indissociable de son essence. Les versets du Coran et les valeurs de justice sociale et politique qu'ils contiennent, ainsi que l'étiquette, la morale et l'intégrité qu'ils inculquent à la nature, sont la preuve du message et du miracle de l'Islam<sup>61</sup>.

Troisièmement : Il ne fait aucun doute que les miracles sont des preuves valables, mais la preuve de la véracité des prophètes et de la vérité de leurs messages ne se limite pas aux miracles ; Parce que la prophétie peut être revendiquée par le plus véridique des véridiques, ou par le plus menteur des menteurs, Aucun des menteurs ne prétendait le statut de la prophétie, sauf que des preuves de son ignorance et de ses mensonges, ainsi que de sa possession par des démons, apparaissaient sur lui. Comme le dit le Tout-Puissant : « Vous apprendrai-Je sur qui les diables descendent ? Ils descendent sur tout calomniateur, pécheur »<sup>62</sup>.

Quatrièmement : Le Coran informa sur les événements des nations précédentes. Lorsqu'il raconta ce qui s'était passé dans le passé, il ne laissa rien des religions humaines sans présenter son peuple, tirer des leçons, pour les gens, de leurs histoires, et présenter leur situation à leurs adversaires et partisans. Alors Dieu Tout-Puissant dit : « Nous te racontons le meilleur récit, grâce à la révélation que Nous te faisons dans le Coran

60 Al-Baqarah, 23.

61 Voir : Credo du musulman, 225.

62 Sourate Ash-Shu'ara : 221

même si tu étais auparavant du nombre des inattentifs (à ces récits) »<sup>63 64</sup>.

Il a prédit des événements qui se produiraient dans le futur, et ils ne se sont pas encore produits, c'est-à-dire : conformément à ce qui a été rapporté, de la manière dont il a prédit, comme Dieu Tout-Puissant a dit : « Allah a été véridique en la vision par laquelle Il annonça à Son Messager en toute vérité: vous entrerez dans la Mosquée Sacrée si Allah veut, en toute sécurité, ayant rasé vos têtes ou coupé vos cheveux, sans aucune crainte. Il savait donc ce que vous ne saviez pas. Il a placé en deçà de cela (la trêve de Hdaybiyah) une victoire proche »<sup>65</sup>.

Et Dieu dit : « En vérité, c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien »<sup>66</sup>. Autrement dit, nous le gardons de la distorsion, de l'addition et de la soustraction, et c'est ce qui a été rapporté, fréquemment, par les érudits<sup>67</sup>. Et après le Prophète, le Coran est resté le livre de l'islam exprimant à la fois son appel et son argument<sup>68</sup>.

Cinquièmement : La conversion des juifs et des chrétiens à l'islam, à travers la preuve des bonnes nouvelles contenues dans leurs livres, et jusqu'à notre époque actuelle. Parmi les Gens du Livre se trouvent ceux qui croient en l'islam en tant que religion et qui croient en Dieu et en Son Messager, comme Dieu Tout-Puissant l'a dit : « Mais ils ne sont pas tous pareils. Il est, parmi les gens du Livre, une communauté droite qui, aux heures de la nuit, récite les versets d'Allah en se prosternant. Ils croient en Allah et au Jour Dernier, ordonnent le convenable, interdisent le blâmable et concourent aux bonnes œuvres. Ceux-là sont parmi les gens de bien »<sup>69</sup>. Parmi eux

63 Yusuf, 3.

64 Voir : Al-Bayhaqi, Dalil al-Nubuwwah, 231.

65 Al-Fath, 27.

66 Al-Hijr, 9.

67 Voir : Al-Qari, Mulla Ali, Al-Shifa bi Sharh, 563-564.

68 Voir : Al-Ghazali, Le Credo du musulman, p. 227.

69 Al Imran, 113-114.

se trouve Abdullah bin Salam, qui était l'un des rabbins juifs et le plus connaisseur de la Torah. Lorsqu'il apprit l'arrivée du Messenger (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille), à Médine, il entra et déclara sa conversion à l'Islam et en parla à son peuple<sup>70</sup>.

Le deuxième sujet : La biographie des messagers témoigne de l'authenticité de leur message

De nombreux érudits ont soutenu que l'affirmation selon laquelle il n'y a aucun moyen de prouver la vérité d'une prophétie sauf par un miracle est une affirmation qui nécessite une réflexion, Même si certains érudits le disaient ; Au contraire, la véracité du Messenger peut être prouvée par diverses manières, qui indiquent toutes une certitude, même si les rapports individuels, de celles-là, sont spéculatives.

C'est pourquoi Ibn Hazm a dit dans son livre « Al-Fasl » : (La biographie de Muhammad (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille) pour ceux qui y méditent, requiert nécessairement la croyance en lui, et lui témoigne qu'il est véritablement le Messenger de Dieu. S'il n'avait pas eu un autre miracle que sa biographie, que Dieu le bénisse et lui accorde la paix, cela aurait suffi)<sup>71</sup>.

Cet exposé est basé sur la question de (du fondement mental) ; Puisque les gens distinguent le véridique du menteur dans des domaines bien moins importants que celui de la prophétie, que pensez-vous de quelqu'un qui prétendait être un prophète qui lui a été révélé par Dieu Tout-Puissant. il est impossible que les gens ne distinguent pas le véridique de d'avec le menteur dans une si grande affirmation !

C'est le sens de ce que Hassan ben Thabit, que Dieu l'agrée, a dit en poésie :

S'il n'y avait pas de versets clairs dedans

Son intuition vous apporterait la nouvelle

<sup>70</sup> Voir : Al-Bayhaqi, Dali'l al-Nubuwwah, 248.

<sup>71</sup> Ibn Hazm, Al-Fisl fi Al-Milal wa Al-Ahwa' wa Al-Nihal, 2/73.

Dieu dit: « En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment »<sup>72</sup>.

Al-Hafiz Ibn Kathir<sup>73</sup> a dit : « Ce verset est une excellente base pour suivre l'exemple du Messager de Dieu dans ses paroles, ses actions et ses situations. C'est pourquoi Dieu a ordonné aux gens de suivre l'exemple du Prophète le jour des coalisés dans sa patience, sa persévérance, sa fermeté, sa lutte et son attente du soulagement de son Seigneur Tout-Puissant.

C'est pourquoi Dieu Tout-Puissant a dit à ceux qui étaient anxieux, fatigués, secoués et confus au sujet de leurs affaires le jour des Confédération « En effet, il y avait pour vous dans le Messager de Dieu un bon exemple », signifiant : Suivrez-vous l'exemple du Prophète? et suivrez-vous son exemple ?

Ibn Hazm<sup>74</sup> a dit : « Quiconque veut la bonté de l'au-delà, la sagesse de ce monde, l'intégrité de sa conduite, l'acquisition de bonnes mœurs - toutes- et la possession de toutes les vertus, qu'il imite Muhammad, le Messager de Dieu (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille), et qu'il utilise autant que possible sa moralité et sa conduite. Que Dieu nous aide à l'imiter, par ses bénédictions, Amen ».

Cette méthode de raisonnement a été acceptée par de nombreux imams de théologie, tels qu'Al-Jahiz et Thumama bin Ashras du Mu'tazila, et Abu Hamid Al-Ghazali y a fait référence dans ses livres « Le Sauveur » et « Al-Qastas ». et Fakhr al-Din al-Razi l'a favorisé dans son livre « Al-Ma'alim fi Usul al-Din », où il a déclaré :

À mon avis, cette méthode est meilleure et plus complète que la première méthode (c'est-à-dire l'inférence par miracle), car cette méthode suit le même chemin

<sup>72</sup> Al-Ahzab, 21.

<sup>73</sup> Tafsir Ibn Kathir, 6/350.

<sup>74</sup> Ibn Hazm Al-Andalusi, al-Akhlaq wal-Syar, 91.

de l'inférence de cause à l'effet, appelé (preuve lammi), parce que nous avons cherché le sens de (prophétie), nous avons donc appris à travers sa signification : qu'il est une personne qui a atteint le degré de perfection dans ses deux pouvoirs, théorique et pratique, afin qu'il soit capable de soigner ceux qui sont déficients dans ces deux forces. Et nous savons que Muhammad (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille) était le plus parfait des êtres humains dans ces qualités, il doit donc être le meilleur des prophètes. Quant à la première manière c'est l'inférence de l'effet à la cause, et cela s'appelle (la preuve inni), car nous déduisons de ses miracles qu'il est un prophète véridique. Cela revient à déduire l'un des effets d'une chose sur l'existence de cette chose, et il ne fait aucun doute que (la preuve lammi) est plus forte que (la preuve Inni)<sup>75</sup>.

Quant au noble messenger Muhammad (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille), cela devient clair sans équivoque : le fondement rationnel qui existait parmi les polythéistes à l'époque préislamique était l'un des preuves qui pouvaient être utilisés, avec d'autres preuves, pour prouver l'authenticité des messages, ainsi que la véracité des messagers. La véracité et l'honnêteté du Prophète (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille) avant la mission étaient très connues, et sa renommée était telle qu'il était appelé le Véridique et Digne de confiance. Ce n'est pas la déclaration des musulmans eux-mêmes, mais plutôt la déclaration des infidèles de La Mecque, au point que lorsqu'il les rassembla afin de leur transmettre le message de son Seigneur, ils ont avoué n'avoir jamais témoigné un mensonge de sa part. Il a été rapporté d'Ibn Abbas, que Dieu soit satisfait d'eux deux, qu'il a dit : Quand le verset (Et avertis les gens qui te sont les plus proches)<sup>76</sup> a été révélé.

Le Prophète (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille) monta sur Safa et commença à appeler : « O Banu Fihri, O Banu Adi » - aux ventres des Quraysh - jusqu'à ce qu'ils se rassemblent. Si un homme ne pouvait pas sortir lui-même, il envoyait quelqu'un

<sup>75</sup> Al-Razi, Ma'alim Usul al-Deen, p. 102.

<sup>76</sup> Ash-Shu'ara, 214

d'autre à sa place pour voir ce qui se passait. Alors Abu Lahab et Quraish arrivèrent, il leur dit : « Si je vous disais qu'il y avait des chevaux dans la vallée qui voulaient vous attaquer, me croiriez-vous ? Ils dirent : Oui, nous n'avons expérimenté que la vérité de ta part... le hadith<sup>77</sup>.

C'est Abu Sufyan déclarant devant Héraclius, César de Rome, la véracité du Prophète (qu'Allah le bénisse ainsi que sa famille). Quand Héraclius lui demanda : L'accusiez-vous de mentir avant qu'il dise dire ce qu'il a dit ? J'ai dit : Non. Ensuite, Héraclius a dit après cela dans sa conversation avec Abu Sufyan : Je vous ai demandé, l'accusiez-vous de mentir avant qu'il dise ce qu'il a dit ? Alors tu as dit que non, pour que je sache qu'il ne mentirait pas aux gens ni à Dieu, et le hadith a été rapporté par Al-Bukhari<sup>78</sup>.

Au contraire, ils en faisaient un arbitre parmi eux, lorsque des différends éclataient entre eux, comme dans l'histoire de son jugement entre eux en plaçant la Pierre Noire à sa place dans la Kaaba. il est été rapporté de Qays bin Al-Sa' ib, il faisait partie de ceux qui ont construit la Kaaba à l'époque préislamique ? Il dit : J'ai une pierre que j'ai sculptée de mes propres mains et je l'adorait à la place de Dieu, Bienheureux et Très-Haut. Alors j'apporte le lait caillé que je gardais pour moi et je le verse sur la pierre, et le chien vient le lécher, puis lève une de ses pattes et il urine. Nous avons donc construit jusqu'à ce que nous atteignions l'endroit de la pierre, et personne ne pouvait voir la pierre, tandis qu'elle était au milieu de nos pierres comme une tête d'homme, d'où on pouvait presque voir son visage. Un groupe de Quraysh dit : Nous placerons la pierre dans sa place. D'autres dirent : Nous-même la placerons. Ils dirent : alors Nommez un arbitre parmi vous. Ils dirent : L'arbitre est le premier homme à sortir de la foule. Puis le Prophète apparut. Ils dirent : « L'homme digne de confiance est venu

77 Rapporté par Al-Bukhari dans son Sahih, Livre du Vendredi, Chapitre, Chapitre {Et avertis les gens qui te sont les plus proches. Et abaisse ton aile} 6/111, n° 4770.

78 Rapporté par Al-Bukhari dans son livre Sahih : Comment s'est déroulé le début de la révélation au Messager de Dieu, que Dieu le bénisse et lui accorde la paix, et la parole de Dieu, gloire à Lui, {Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux Prophètes après lui}, 1/9, n° 7.

vers vous, alors ils l'ont fait arbitre. « Il a donc mis la pierre dans un vêtement, puis il a appelé les tribus arabes, et elles ont pris avec lui les coins du vêtement, donc il l'a placé lui-même à sa place<sup>79</sup>. Regardez leur dicton (L'homme de confiance est venu vers vous), car cela indique sa réputation d'honnêteté parmi eux. La raison qui a poussé Mme Khadija (que Dieu l'agrée) à demander se marier avec lui n'est autre que son honnêteté, alors qu'il travaillait dans gérer la commerce de celle-ci<sup>80</sup>. Comment alors prétend-il faussement être prophète ?

Cela dépasse la raison et la logique. L'esprit ne peut pas imaginer qu'une personne puisse rester complètement honnête et digne de confiance pendant quarante ans, puis se transformer soudainement en une personne revendiquant une nouvelle religion. C'est incroyable ! Par conséquent, l'un des plus grands signes de sa prophétie était sa sincérité, son honnêteté et sa bonne moralité avant sa mission, que Dieu le bénisse et lui accorde la paix. Ainsi, grâce à la connaissance du Messenger, sa véracité, sa loyauté et ses paroles, nous savons avec certitude qu'il est un prophète, et c'est pourquoi Khadija, que Dieu l'agrée, a répondu à sa déclaration lorsqu'il a dit: ( J'ai eu peur pour moi-même) : Non, je prêche la bonne nouvelle, par Dieu, Dieu ne te déshonorerà jamais, et par Dieu, tu maintiens les liens de parenté, tu dis la vérité , tu tolère tout le monde, tu habilles les pauvres, tu accueilles les hôtes, et tu aides dans les calamités)<sup>81 82</sup>.

79 Rapporté par Ahmad dans son Musnad, 3/323, n° 15504.

80 Ibn Hisham, La Noble Biographie du Prophète, 1/188.

81 Sahih Muslim, Le Livre de la Foi, Chapitre sur le début de la révélation au Messenger, qu'Allah le bénisse et lui accorde la paix : 1/141 Hadith : 160.

82 Al-Mawardi, Alam al-Nubuawah, 56.

## Conclusion

Une fois que l'image de la recherche est terminée, comme nous le souhaitons, il est nécessaire de faire une pause pour la contemplation et de rappeler les objectifs atteints par la recherche et les résultats obtenus, après ce voyage béni. Ainsi je dis :

Le thème du fondement rationnel est l'un des thèmes profondément liés au thème de la biographie rationnelle, et ce sont deux thèmes fondamentaux par excellence, comme le disent les spécialistes de la science de Usul.

Bien que l'étude du fondement rationnel soit une étude de Usul, elle peut être utilisée dans d'autres sciences et problématiques différentes des problématiques de la jurisprudence et de ses principes.

Peut-être que la nouveauté de cette recherche « sur les fondements de la jurisprudence », qui peut s'étendre il y a plus de deux cents ans, et l'ambiguïté qui apparaît dans sa formulation, est ce qui a contribué à la reconsidérer et à essayer de la définir d'une manière dont on peut bénéficier sur des sujets différents des sujets de son contexte d'origine.

La tentative de lier la recherche fondamentaliste à une problématique théologique n'était pas sans risque, d'autant que ce lien n'avait pas eu lieu auparavant dans cette problématique qui fait l'objet de la recherche. Par conséquent, le chercheur a pris soin d'introduire et de préfacier, et de procéder de l'introduction aux résultats avec une grande prudence.

Malgré la diligence et la prudence du chercheur dans l'étude de cette question, il ne prétend pas avoir réussi à en présenter les mérites avec précision. En effet, ce sujet et ce lien entre lui et un sujet important, qui est (la véracité des messagers et des messages), a besoin d'espace dans la recherche, ce qui signifie qu'il est préférable pour le chercheur de ne pas se limiter à un nombre limité de pages ou à une durée précise, afin de réaliser l'extrapolation complète qui atteint la certitude, qui supprime tout doute et toute incertitude de la matière.

Le matériel de cette recherche constitue la première étude scientifique sur le su-

jet et peut ouvrir la voie à des études plus approfondies, plus novatrices, plus extrapolées et plus précises.

Le fondement rationnelle n'est pas un élément de preuve unique et indépendant sur la question de la véracité des messagers et des messages. Il s'agit plutôt d'une preuve qui le soutient, donc il ne doit pas être soumise à un examen minutieux dans ses termes et conditions, mais plutôt il faut l'accepter.

le fondement rationnel dans la leçon théologique doit prendre en compte trois choses fondamentales : l'accord des personnes raisonnables sur une chose, le calme de l'âme et l'ouverture du cœur, et le fait de ne pas rompre l'accord, même avec une seule personne.

Le miracle est la preuve originale pour prouver la prophétie, et cela ne fait aucun doute. Le désaccord est de savoir si c'est le seul, et il n'y a rien de plus fort que cela comme preuve pour prouver la prophétie? c'est là que réside le lieu du désaccord et du conflit. Très probablement, il existe des preuves qui sont plus fortes que le miracle.

La biographie du Prophète est un motif pour que les gens raisonnables s'accordent sur l'authenticité du message mahométan avant et après l'Islam.

## Sources et références

- Saint Coran.
- Les fondements rationnels et leur rôle dans le processus de déduction Martyr Al-Sadr (Première section), Sayyed Yas-sin Al-Moussawi, site Internet Al-Abdal, 2020 AD. <https://al-abdal.net/22903//>.
- Al-Akhilaaq wal-Siayr fi Madawat al-Nufus, Ali bin Ahmed bin Saeed bin Hazm Abu Muhammad Al-Andalusi Al-Qurtubi Al-Zahiri, (456 AH), New Horizons House - Beyrouth, 2e édition 1399 AH - 1979.
- Al-Arba'in fi Usul al-Din, Muhammad bin Muhammad al-Ghazali al-Tusi, décédé (505 AH), Dar Al-Kutub Al-Ilmiyyah, Beyrouth - Liban, 1ère édition, 1409 AH - 1998 .
- Fondements de la logique, Muhammad Sanqur Ali Al-Bahrani, Séminaire Al-Huda d'études islamiques, 2008.
- Fondements logiques de l'induction, principes d'autres inférences en logique aristotélicienne, M. Muhammad Baqir, Al-Sadr.
- Usul al-Din, Abu Mansur Abd al-Qahir bin Tahir al-Tamimi al-Baghdadi, décédé en 429 / State Press - Istanbul, 1ère édition / 1346 - 1928.
- Usul al-Din, Abd al-Qahir bin Taher al-Baghdadi, décédé (429 AH), édité par : Ahmed Shans al-Din, Beyrouth - Liban, 1ère édition.
- Al-i'ilam Bima fi Din al-Nasara min al-Fasad wal-Awaham wa-Izhar Mahasin al-Islam, Muhammad bin Ahmed bin Abi Bakr bin Faraj Al-Ansari Al-Khazraji Shams Al-Din Al-Qurtubi, décédé (671 AH), édité par : Ahmed Hijazi Al-Saqqa, Maison du patrimoine arabe - Le Caire.
- Al-Iqtissad fima Yata'laq bill-I'tiqad-mm Abu Jaafar Muhammad bin Al-Hasan bin Ali Al-Tusi, Dar Al-Adwaa pour l'impression, l'édition et la distribution.
- Umm al-Burahin Bahashiyat al-Dasouki, Muhammad bin Ahmed bin Irqa al-Dasouki, décédé en 123 AH, Mustafa al-Babi al-Hilli and Sons Press - Égypte - édition finale / 1358-1939.
- Al-Amali, par Al-Saduq, Le Dixième Conseil, édité par : Département d'études islamiques - Fondation Al-Ba'ath, Qom, 1ère édition, 1417 AH.
- Recherche en science des principes, Al-Sayyid Mahmoud Al-Hashemi, Editeur : L'Académie scientifique du martyr Al-Sa-



dr, 2e éd.

- al-Barahin al-Qatia'h fi Sharh Tajrid al-Aqa'id al-Sati'a, par Muhammad Jaafar Al-Astarabadi, Centre de recherche et d'études islamiques, Département de renaissance du patrimoine islamique, 2015.

- Taj Al-Arous des Joyaux du dictionnaire, Muhammad bin Muhammad bin Abdul-Razzaq Al-Husseini, Abu Al-Fayd, surnommé Murtada, Al-Zubaidi (mort : 1205 AH) Al-Muhaqqiq : une collection d'Al-Muhaqqiqiq, éd., 2.

- Histoire d'Al-Yaqoubi - Ahmad bin Abi Yaqoub bin Jaafar bin Wahb Ibn Wahid, dit Al-Yaqoubi - (mort en 284 AH), édité par : Abdul Amir Muhanna, Fondation des publications Al-Alami, Beyrouth - Liban, première édition 1431 AH - 2010.

- Définitions : Ali bin Muhammad bin Ali Al-Zain Al-Sharif Al-Jurjani, (mort en 816 AH), édité par : un groupe d'érudits sous la supervision de l'éditeur, Dar Al-Kutub Al-Ilmiyyah, Beyrouth, Liban, 1ère édition, 1403 AH - 1983.

- Al-Jami' Al-Musnad Al-Sahih Al-Mukhtasar des affaires du Messenger de Dieu, que Dieu le bénisse et lui accorde la paix, ses Sunnah et ses jours : Muham-

mad bin Ismail bin Ibrahim bin Al-Mughirah Al-Bukhari, Abu Abdullah, enquêteur : Muhammad Zuhair bin Nasser Al-Nasser : Dar Touq Al-Najat, édition : Première, 1422 AH.

- Dalayil al-Nubuwa wa-Maerifat 'Ahwal Sahib al-Shari'a, Ahmad bin Al-Hussein bin Ali bin Musa Al-Khusrujdi Al-Khorasani, Abu Bakr Al-Bayhaqi, décédé (458 AH), Dar Al-Kutub Al-Ilmiyya - Beyrouth, 1ère édition 1405 AH.

- Dalayil al-Nubuwa, par Al-Bayhaqi, édité par : Abd al-Rahman Muhammad Othman, Bibliothèque Salafiyah - Médine, 1ère édition / 1389 AH - 1969.

- Rawdat al-Wazeen, al-Fattal al-Naysaburi, édité par : Sayyed Muhammad Mahdi al-Sayyid Hassan al-Khurasan, sans édition et t, Sharif al-Radi Publications - Qom.

- al-Siyra al-Uqlayiya al-Halqat al-Uwlaa, Cheikh Najm Al-Turabi.

- al-Siyra al-Muhamadia ala Daw' al-Kitab wal-Sunna wal-Tarikh al-Sahih, par l'érudit et chercheur Jaafar Al-Subhani, préparée et citée par : Dr. Youssef Jaafar Saadeh, Etemad Press, Qom - Iran, première édition, 1420 AH.

- Al-Siyra al-Nabawia, par Ibn Hisham, Abd al-Malik ibn Hisham ibn Ayyub al-Himyari al-Ma'afiri Abu Muhammad Jamal al-Din, décédé (213 AH), édité par : Mustafa al-Saqqa, Ibrahim al-Abiyari et Abd al-Hafiz al-Shalabi, Mustafa al-Babi al-Halabi and Sons Library and Press Company en Égypte, 2e édition 1375 AH - 1955.

- Shadha Al-Arf fi the Art of Morphology, Ahmed bin Muhammad Al-Hamalawi (décédé : 1351 AH, 1ère édition, Liban, Beyrouth.

- Sharh al-Usul al-Khamsa, par le juge Abdul Jabbar (mort en 415 AH), édité par : Abdul Karim Othman, Al-Istiqlal Al-Kubra Press - Le Caire, 1ère édition, 1384 AH.

- Sharh Al-Shifa, Ali bin Sultan Muhammad Abu Al-Hasan Nour Al-Din Al-Mulla Al-Harawi Al-Qari, décédé (1014 AH), Dar Al-Kutub Al-Ilmiyya - Beyrouth, 1ère édition 1421 AH.

- Sharh d'Al-Shifa, par le juge Iyadh - Explication du mollah Al-Qari Al-Harawi Al-Hanafi (mort en 1014 AH), éditée et corrigée par : Abdullah Muhammad Al-Khalili, Dar Al-Kutub Al-Ilmiyyah, Bey-

rout - Liban , première édition 1421 AH - 2001.

- sharh al-Aqa'id al-Nisfiah, Masoud bin Omar Saad al-Din al-Taftazani, décédé (791 AH), et dans sa note de bas de page, Fara'id al-Qala'id in Graduation.

- 'Ahadith al-Aqa'id, mollah Ali Al-Qari Al-Hanafi, édité par : M. Ali Kamal, Dar Revival of Arab Heritage, Beyrouth - Liban.

- Al-Sahhah, Abu Nasr Ismail bin Hammad Al-Jawhari Al-Farabi (décédé : 393 AH, 1ère édition, 1426 AH - 2005).

- Sirat al-Haqi fi al-Ma'arif al-Islamia wal-Usul al-E'tiqadia, Muhammad Asif al-Mohsani (1ère édition, Dhuli al-Qirba Press, 428 AH).

- Al-Aqidah al-Islamia wa Madhahibuha, Dr. Qahtan Abdel Rahman Al-Douri, Kuttab Publishers, Beyrouth - Liban, 2e édition, 2012.

- Notre croyance au Créateur, à la prophétie et à l'au-delà : Abdullah Nimah (1ère édition / Dar Al-Balagha 2015).

- Ghayat al-Maram fi Ilm al-Kalam, Ali bin Abi Ali bin Muhammad bin Salem al-Thaalabi al-Amdî, décédé (631 AH), édité par : Hassan Mahmoud Abdel Latif,



éditeur, Conseil suprême des affaires islamiques - Le Caire.

- Al-Fa'iq fi Usul al-Fiqh, Safi al-Din Muhammad bin Abdul Rahim bin Muhammad al-Armawi al-Hindi al-Shafi'i (mort : 715 AH), édité par : Mahmoud Nassar, Dar al-Kutub al -Ilmiyyah, Beyrouth - Liban.

- Al-Fisl fi Al-Milal wa Al-Ahwa' wa Al-Nihal, Abu Muhammad Ali bin Ahmed bin Saeed bin Hazm Al-Andalusi Al-Qurtubi Al-Zahiri, (décédé : 456 AH : Bibliothèque Al-Khanji - Le Caire.

- Kanz al-Fawaid, Cheikh Muhammad bin Ali al-Karaki al-Tarabulsi, vérifié et commenté par le savant Cheikh Abdullah Nimah, Dar al-Adwaa, Beyrouth.

- Comité de jurisprudence contemporaine, Publications du Centre de direction Hawza.

- Mabath al-Usul, Sayyed Kazem, Al-Hairi, 1ère édition, publiée par le bureau de Son Éminence le Grand Ayatollah Sayyed Kazem Al-Husseini Al-Hairi. Dar Al-Bashir - Qom, 1ère édition, 1428 AH.

- Revue de jurisprudence des Ahl al-Bayt, que la paix soit sur eux, Haider Hubballah, numéro 20.

- Musnad Ahmad ibn Hanbal, Ahmad ibn Hanbal Abu Abdullah Al-Shaibani, rédacteur : Bureau de recherche de la Société du thésaurus, Éditeur : Société islamique du thésaurus, édition : Première, 1431 AH, 2010.

- Al-Musnad al-Sahih al-Mukhtasar Binaql al-Adl an Adl ila al-Rasoul (p), Muslim bin Al-Hajjaj Abu Al-Hasan Al-Qushayri Al-Naysaburi (décédé : 261 AH. Vérifié par : Muhammad Fouad Abdel-Baqi, 1ère édition.

- Ma'alim Usul al-Din, Muhammad bin Omar bin Al-Hasan bin Al-Hussein Al-Taymi Al-Razi, surnommé Fakhr Al-Din Al-Razi, le Khatib Al-Ray, décédé (606 AH), édité par : Taha Abdul Raouf Saad, Dar Al-Kitab Al-Arabi - Liban.

- Maani al-Akhbar, Cheikh Al-Saduq, Institution d'édition islamique et Dar Al-Ma'rifa.

- Al-Mu'jam al-Wasit, Ahmed Al-Zayat / Hamed Abdel Qader / Muhammad Al-Najjar, 2e édition, Beyrouth - Liban.

Dictionnaire des normes linguistiques, Abu Al-Hussein Ahmed bin Faris bin Zakaria, éditeur : Abdul Salam Muhammad Haroun, éditeur : Dar Al-Fikr, édition :

1399 AH - 1979 AD.

- Logique, Muhammad Reda Muzaffar, décédé (1388 AH), Al-Numan Press, Al-Najaf Al-Ashraf. Édition, 2, Publications Dar Al Maaref.

- L'encyclopédie jurisprudentielle facile, Hussein bin Odeh Al-Awaysha, Bibliothèque islamique (Amman - Jordanie), Dar Ibn Hazm (Beyrouth - Liban, première édition, 1423 - 1429 AH).

- Al-Nukat al-Itiqadia, l'imam Cheikh Al-Mufid Muhammad bin Muhammad Al-Numan Ibn Al-Muallem Abu Abdullah Al-Akbari, Al-Baghdadi, édité par : Reda Al-Mukhtari.

- Nihayat al-Diraya fi Sharh al-Kifaya, Muhammad Hussein, Al-Isfahani, édité par Majid Al-Gharbawi, publié par Al-Mash'ar.

